

Conseillers en exercice :	77	L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars, à dix-neuf
Présents :	52	heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance
Absents excusés :	14	ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à
Pouvoirs :	11	Saint-Flour, après convocation légale en date du 19 mars
Votants :	63	2024, sous la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

**Présents :**

M. Pascal CHAUVEL, MME Béatrice ANTONY, MME Nicole BATIFOL, MME Pierrette BEAUREGARD, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, M. Gilles BIGOT, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Gérard DELPY, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Éric GOMESSE, M. Jérôme GRAS, MME Martine GUIBERT, M. Daniel GINHAC, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Annick MALLET, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUUNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Olivier REVERSAT, M. Michel ROUFFIAC, M. Pierre SEGUIS, M. Jean-Luc SABATIER, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

**Absents excusés :**

M. Frédéric ASTRUC, M. Hervé VIGIER, MME Marina BESSE, M. Claude BONNEFOI, MME Céline CHARRIAUD, M. Marcel CHASTANG, MME Bonnie DELEPINE, M. Adrien LAMAT, MME Nathalie LESTEVEN, MME Marine NEGRE, M. Christian RISS, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, MME Patricia ROCHÉS.

**Pouvoirs :**

M. Didier AMARGER donne pouvoir à M. Gilbert CHEVALIER  
MME Annie ANDRIEUX donne pouvoir à M. Christophe VIDAL  
M. Robert BOUDON donne pouvoir à M. Louis NAVECH  
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Jérôme GRAS  
M. Philippe DELORT donne pouvoir à M. Frédéric DELCROS  
MME Ghislaine DELRIEU donne pouvoir à M. Guy MICHAUD  
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Bernard REMISE  
MME Olivia GUEROUTL donne pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE  
MME Jeanine RICHARD donne pouvoir à M. Bernard MAURY  
M. Robert ROUSSEL donne pouvoir à M. Gérard MOULIADE  
MME Maryline VICARD donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **04 AVR. 2024**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **04 AVR. 2024**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE MAISONS TERRITORIALES DE SANTE**

RAPPORTEUR : Monsieur Christophe VIDAL

Madame Céline CHARRIAUD, Présidente, quitte la salle des séances pour le vote des comptes administratifs 2023.

Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU, Vice-Président, est élu Président de Séance.

Le Compte Administratif 2023 du budget annexe Maisons territoriales de santé fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement et un déficit de la section d'investissement.

-Pôle de santé de Saint-Flour : la hausse des coûts EDF a eu un impact de 13 000 €, les autres dépenses de fonctionnement sont restées stables ainsi que les recettes de charges et de loyers.

En investissement, l'éclairage extérieur en LED, la pose d'une enseigne sur le bâtiment et l'acquisition de matériel pour le bureau alterné ont été réalisés.

La subvention du budget général nécessaire pour équilibrer ce service s'établit à 44 616.01 €.

-Maison de santé de Neuvéglise-sur-Truyère : les principales dépenses de fonctionnement concernent l'assurance dommage-ouvrage pour 4 658.63 €, la taxe foncière et l'annuité d'emprunt.

En investissement, les travaux d'extension se sont terminés. La SCM de l'EPI occupe les locaux depuis septembre et le cabinet infirmier depuis janvier 2024. Les soldes des subventions DSIL Région Auvergne Rhône-Alpes restent à percevoir.

-Future maison de santé de Pierrefort : la taxe d'aménagement a été payée pour un montant de 14 745 €.

En investissement, les travaux ont débuté en fin d'année comme prévu et devraient se terminer fin 2024. Cette opération fait l'objet d'une autorisation de programme/crédits de paiement adoptée par délibération n°2023-119 en date du 7 avril 2023.

-Maison pluridisciplinaire de Valujols : il a été payé l'assurance dommage ouvrage pour 6 752.37 €.

En investissement, se poursuivent les travaux qui devraient se terminer à la fin de l'été. La subvention du département a été versée, il reste à percevoir les subventions DSIL, Région Auvergne Rhône-Alpes et DETR.

La participation du budget général pour couvrir le remboursement des annuités d'emprunt, des assurances, taxe d'aménagement et frais de personnel de ces 3 maisons de santé est de 65 226.85 €.

La dette en capital s'élève à 1 153 483.11 € au 31 décembre 2023 contre 894 778.66 € au 31 décembre 2022.

⇒ Résultats d'ensemble définitifs :

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement + 53 988,97 €
- Résultat de clôture de la section d'investissement - 173 062,05 €

**Résultat global définitif de l'exercice 2023 - 119 073,08 €**  
*Pour mémoire, résultat global définitif Exercice 2022 - 13 115,92 €*

**Vu** les résultats du compte administratif suivant :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		25 978,40 €		3 084,51 €		29 062,91 €
Opérations de l'exercice	274 731,25 €	302 741,82 €	716 843,63 €	834 497,43 €	991 574,88 €	1 137 239,25 €
<b>TOTAUX (1)</b>	<b>274 731,25 €</b>	<b>328 720,22 €</b>	<b>716 843,63 €</b>	<b>837 581,94 €</b>	<b>991 574,88 €</b>	<b>1 166 302,16 €</b>
Résultats de clôture		53 988,97 €		120 738,31 €		174 727,28 €
Restes à réaliser (2)			850 060,76 €	556 260,40 €	850 060,76 €	556 260,40 €
<b>TOTAUX CUMULES (1+2)</b>	<b>274 731,25 €</b>	<b>328 720,22 €</b>	<b>1 566 904,39 €</b>	<b>1 393 842,34 €</b>	<b>1 841 635,64 €</b>	<b>1 722 562,56 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>53 988,97 €</b>	<b>-173 062,05 €</b>		<b>-119 073,08 €</b>	

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

- ↓ **RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;**
- ↓ **PREND CONNAISSANCE du résultat du compte administratif 2023 du budget annexe Maisons territoriales de santé tel que détaillé en annexe à la délibération ;**
- ↓ **ARRÊTE le compte administratif 2023 du budget annexe Maisons territoriales de santé aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération.**

POUR : 63 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

Le président de séance,

Jean-Jacques MONLOUBOU

Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

15187 Code INSEE	SAINT-FOUR COMMUNAUTE MAISONS TERRITORIALES DE SANTE	CA 2023 M57
---------------------	---	----------------

### ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président de séance,

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 52

VOTE : Pour : 63

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire,  
réuni en session ordinaire  
À Saint-Flour, le 25 mars 2024

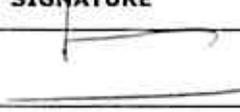
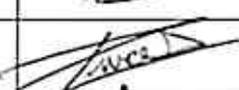
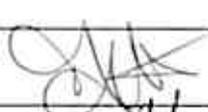
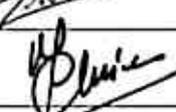
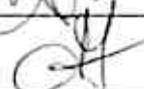
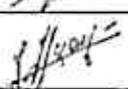
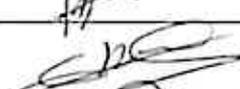
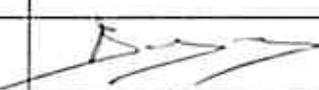
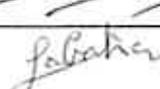
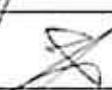
Date de convocation : 19 mars 2024

### Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
AMARGER Agnès ou CHAUVEL Pascal		BRUN Joël ou COSTANTINI Alberto	
AMARGER Didier ou BERTHON Stéphanie		CHASSANG Pierre ou FARGES André	
ANDRIEUX Annie ou BARRIOL Jacky		CHASSANG Yolande ou DECONQUAND Jean-François	
ANTONY Béatrice		CHASTANG Marcel ou SALSON Benjamin	
ASTRUC Frédéric ou VERNET Jérôme		CHEVALIER Gilbert ou JOURDES Frédéric	
BATIFOL Nicole		CLAVILIER Guy ou BODEAU Jacques	
BEAUREGARD Pierrette ou FABRE Hervé		COUDY Bernard ou RIGAL Christophe	
BENEZIT Sophie ou MODENEL Alain		COURET Gérard ou ROBERT-MISSONNIER Isabelle	
BERTHET Jean-Paul		DE LAROCHE Philippe ou CONDUTIER Jean-Luc	
VIGIER Hervé		DELCROS Frédéric	
BESSE Marina ou BEC Jean-Pierre		DELEPINE Bonnie	
BIGOT Gilles ou HUGON Albert		DELORT Philippe	
BONAL Richard ou AJALBERT Andrée		DELPY Gérard ou MAGENTIES Marc	
BONNEFOI Claude ou ROCHE Alain		DELRIEU Ghislaine ou CUSSAC Thierry	
BOUCHARINC Jean-Luc		ECHALIER Philippe ou DOUET Virginie	
BOUDON Robert ou VAISSADE Sylvie		GENDRE Christian ou ASTRUC Olivier	
BOUDOU Jean-Marc ou BATIFOULIER Amandine		GENDRE Vital ou VERRIERE Louis	
BOULDOIRES Éric		GOMESSE Eric ou MAURANNE Nelly	

Accusé de réception en préfecture  
015-20006660-20240325-DELIB2024-038-BF  
Date de télétransmission : 04/04/2024  
Date de réception préfecture : 04/04/2024

Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
GRAS Jérôme		PERRIN Jean-Luc	
GUEROULT Olivia ou BADUEL Michel		PETITIMBERT Marie	
GUIBERT Martine		PORTAL Sylvie ou TERRISSE Jérôme	
JANVIER Nadine ou GINHAC Daniel		POUDEROUX Loïc ou BONNET Anne-Sophie	
JOUVE Jean-Pierre		POUDEVIGNE Pascal ou DELPRAT Arnaud	
LAMAT Adrien		POUGNET Marc	
LESTEVEN Nathalie		PRIVAT Jean-Claude	
MALLET Annick		REMISE Bernard ou FOSSE BALDRAN Catherine	
MATHIEU Philippe		RESCHE Bernadette ou ROBERT Thierry	
MAURY Bernard		RESCHE Jean-Paul ou CUSSAC Jean-Michel	
MEZANGE Jean-Marie ou CHASSANG Jean-Pierre		REVERSAT Olivier ou MUNERY Céline	
MICHAUD Guy ou CHASSANG Stéphane		RICHARD Jeanine	
MIRAL Daniel Ou GUY Michel		ROCHÈS Patricia ou SAINT-JOANIS Sandy	
MONLOUBOU Jean-Jacques		ROUFFIAC Michel ou CUSSAC Sébastien	
MOULIADE Gérard		ROUSSEL Robert	
NAVECH Louis ou POJOLAT Aurélien		SEGUIS Pierre ou GRIFFOUL Monique	
NEGRE Marine		TALAMANDIER Serge ou SABATIER Jean-Luc	
NIOCEL JULHES Emmanuelle		VICARD Maryline	
RISS Christian ou ROUCHÈS Baptiste		VIDAL Christophe ou AURIERE Bernard	
PELISSIER René		VITAL David ou RODIER Daniel	

Certifié exécutoire par le Président de séance,  
Compte tenu de la transmission en Préfecture le  
À Saint-Flour, le 25 mars 2024

Le Président de séance,



; et de la publication le

Accusé de réception en préfecture  
015-200066660-20240325-DELIB2024-038-BF  
Date de télétransmission : 04/04/2024  
Date de réception préfecture : 04/04/2024